

# Le bulletin

Anthignes – Bagnée – Berleur – Coibehay – Hestrex – Hody – Houchenée – Lagrange – La Ramée – La Rock  
Les Floxhes – Limont – Moulin – Rapon – Targnon – Tavier – Tolumont – Viegeay – Vien – Villers-aux-Tours – Xhos



Les lauréats du CEB (p. 10)



Été solidaire (p. 6)



Le Chat & Amnesty (p. 9)



Nouvelles primes communales (p. 9)

	<b>Marc TARABELLA</b> PS-IC	rue du Centre 20 4160 Anthisnes 04 383 60 91 – 0477 77 01 66 <a href="mailto:marc.tarabella@anthisnes.be">marc.tarabella@anthisnes.be</a>	<b>Bourgmestre</b> en charge de la présidence du Conseil communal, de l'Etat civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, du Personnel communal, de l'Agriculture, du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), du Comité de concertation commune – CPAS, de la Participation citoyenne, des Associations patriotiques
	<b>Michel EVANS</b> PS-IC	rue du Centre 28 4160 Anthisnes 04 383 66 18 – 0476 84 43 15 <a href="mailto:michel.evans@anthisnes.be">michel.evans@anthisnes.be</a>	<b>1<sup>er</sup> Echevin</b> en charge du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets, économie d'énergie, patrimoine naturel), de la Jeunesse, des Aînés, de la Santé et des Sports.
	<b>Toni PELOSATO</b> PS-IC	rue Achille Lejeune 25 4160 Anthisnes 04 383 72 60 – 0475 64 01 56 <a href="mailto:toni.pelosato@anthisnes.be">toni.pelosato@anthisnes.be</a>	<b>Echevin</b> en charge de l'Enseignement, de la Culture (Bibliothèque publique, ASBL Ferme de Tavier, etc.), de la Petite Enfance et de l'Accueil extrascolaire, de la Citoyenneté, des Technologies de l'Information et de la Communication.
	<b>Francis HOURANT</b> PS-IC	chemin des Patars 69 4163 Limont 04 371 51 62 – 0476 91 33 91 <a href="mailto:francis.hourant@anthisnes.be">francis.hourant@anthisnes.be</a>	<b>Echevin</b> en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, patrimoine classé, PPPW), de l'Economie (commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), de l'Information et de l'Avouerie-Maison des Associations.
	<b>Yolande HUPPE</b> PS-IC	cour des Mähnedjes 5 4163 Hestreux 0486 65 92 19 <a href="mailto:yolande.huppe@anthisnes.be">yolande.huppe@anthisnes.be</a>	<b>Présidente</b> du CPAS et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de l'Emploi, de l'Egalité Hommes – Femmes et du Plan de Cohésion sociale.
	<b>Mélanie COLLINGE</b> PS-IC	rue Henri Fays 40 4160 Anthisnes 0494 59 21 33 <a href="mailto:melanie.collinge@anthisnes.be">melanie.collinge@anthisnes.be</a>	<b>Conseillère communale</b> – chef de groupe PS-IC
	<b>Aimé CLOSJANS</b> PS-IC	rue des Martyrs 23 4162 Hody 0497 44 03 37 <a href="mailto:aime.closjans@anthisnes.be">aime.closjans@anthisnes.be</a>	<b>Conseiller communal</b>
	<b>Pol WOTQUENNE</b> PS-IC	rue Vieux Tige 26 4161 Villers-aux-Tours 0475 32 12 00 <a href="mailto:pol.wotquenne@anthisnes.be">pol.wotquenne@anthisnes.be</a>	<b>Conseiller communal</b>
	<b>André GERARD</b> PS-IC	rue de la Magrée 56 4163 Tavier 04 383 71 00 – 0495 26 77 33 <a href="mailto:andre.gerard@anthisnes.be">andre.gerard@anthisnes.be</a>	<b>Conseiller communal</b>
	<b>Katia VISSE</b> PS-IC	chemin dèl Haye li Dame 18 4160 Anthisnes 04 376 72 10 – 0478.62.20.51 <a href="mailto:katia.visse@anthisnes.be">katia.visse@anthisnes.be</a>	<b>Conseillère communale</b>
	<b>Nicolas SOUGNE</b> PS-IC	rue Falloise 28B 4160 Anthisnes 0478 73 39 33 <a href="mailto:nicolas.sougne@anthisnes.be">nicolas.sougne@anthisnes.be</a>	<b>Conseiller communal</b>
	<b>Françoise TRICNONT-KEYSERS</b> MR-IC	rue des Martyrs 17 4162 Hody 0477 87 96 15 <a href="mailto:francoise.keysers@anthisnes.be">francoise.keysers@anthisnes.be</a>	<b>Conseillère communale</b> – chef de groupe MR-IC
	<b>Guillaume CORNET-DELMELLE</b> MR-IC	rue Basse-Voie 43 4163 Limont 0472 49 42 22 <a href="mailto:guillaume.cornet@anthisnes.be">guillaume.cornet@anthisnes.be</a>	<b>Conseiller communal</b>
	<b>Bernard de MALEINGREAU</b> MR-IC	rue de Mont 13 4160 Anthisnes 0495 21 39 43 <a href="mailto:bernard.de.maleingreau@anthisnes.be">bernard.de.maleingreau@anthisnes.be</a>	<b>Conseiller communal</b>
	<b>René HARRAY</b> MR-IC	rue Arthur Piroton 23 4160 Anthisnes 04 383 70 21 <a href="mailto:rene.harray@anthisnes.be">rene.harray@anthisnes.be</a>	<b>Conseiller communal</b>
	<b>Jean-Luc DUCHESNE</b> PS-IC	rue Belle Vue 41 4160 Anthisnes 0477 804 693 <a href="mailto:jean-luc.duchesne@anthisnes.be">jean-luc.duchesne@anthisnes.be</a>	<b>Conseiller CPAS</b> – Membre du Comité permanent
	<b>Christelle COLLETTE</b> PS-IC	rue Pas Bayard 26 4163 Berleur 0472 89 28 66 <a href="mailto:christelle.collette@anthisnes.be">christelle.collette@anthisnes.be</a>	<b>Conseillère CPAS</b>
	<b>Carine LODEWYCKX</b> PS-IC	Lagrange 69 A 4160 Anthisnes 0476 435 835 <a href="mailto:carine.lodewyckx@anthisnes.be">carine.lodewyckx@anthisnes.be</a>	<b>Conseillère CPAS</b> – Membre du Comité permanent
	<b>Michel URBAIN</b> PS-IC	rue du Village 38 4161 Villers-aux-Tours 0473 91 96 89 <a href="mailto:michel.urbain@anthisnes.be">michel.urbain@anthisnes.be</a>	<b>Conseiller CPAS</b>
	<b>Christine PALUSZKIEWICZ</b> PS-IC	rue du Village 44 4161 Villers-aux-Tours 04 383 77 84 <a href="mailto:christine.paluszkievicz@anthisnes.be">christine.paluszkievicz@anthisnes.be</a>	<b>Conseillère CPAS</b>
	<b>Nicolo GAGLIARDO</b> PS-IC	La Rock 13 4160 Anthisnes 0475 664 005 <a href="mailto:nicolo.gagliardo@anthisnes.be">nicolo.gagliardo@anthisnes.be</a>	<b>Conseiller CPAS</b>
	<b>Marie-Claire SPINEUX</b> MR-IC	rue du Village 84 4161 Villers-aux-Tours 04 383 66 97 <a href="mailto:marie-claire.spineux@anthisnes.be">marie-claire.spineux@anthisnes.be</a>	<b>Conseillère CPAS</b>
	<b>René HARRAY</b> MR-IC	rue Arthur Piroton 23 4160 Anthisnes 04 383 70 21 <a href="mailto:rene.harray@anthisnes.be">rene.harray@anthisnes.be</a>	<b>Conseiller CPAS</b>

Editeur responsable : **Collège communal**, Administration Communale, rue de l'Hôtel de Ville 1 à 4160 Anthisnes

Coordination : **Francis Hourant**, Echevin de l'Information

Maquette et mise en page : [www.stereotype.be](http://www.stereotype.be)

**DD** sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable

*Ont collaboré à ce numéro* : Bénédicte Debaille, Michel Evans, Christian Fagnant, Cécile François, André Gérard, Aude Harray, Francis Hourant, Yolande Huppe, Toni Pelosato, Marcel Sauvage, Marc Tarabella, Françoise Tricnont-Keysers / Avouerie – Maison des Associations (Isabelle Damsaint), École Saint Maximin (Nathalie Brisbois), Infor Jeunes (Jean-Marc Delmelle), OVA (Marie-Eve Dumoulin) PCS (François Cornet), Amnesty, Fondation des Brûlés, Latitude Jeunes.

 [www.facebook.com/anthisnes](https://www.facebook.com/anthisnes)  <http://twitter.com/anthisnes>

 [www.anthisnes.be](http://www.anthisnes.be) – [info@anthisnes.be](mailto:info@anthisnes.be)

Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire. Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire). **DD**

par Francis HOURANT

## L'EDITO

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) a publié en juin son deuxième rapport sur les conditions de bien-être en Wallonie. Complémentaire au PIB et basé sur plus de 60 indicateurs, cet indice place Anthisnes plutôt dans le haut du panier: entre la 25<sup>e</sup> et la 30<sup>e</sup> place sur les 262 communes wallonnes.

Notre plus gros point noir est la mobilité. Avec le GAL, la Commune essaye de trouver des alternatives comme le Taxi du Pays des Condruses mis en place avec l'aide du CPAS.

L'autre lacune constatée par l'étude est le manque de commerces de proximité, mais il semble que l'ouverture du SPAR en 2014 n'a pas été prise en compte. Son succès commercial est par contre une belle preuve que cela répond à un besoin tout comme les fermes à Hody et Villers qui ont chacune un magasin de produits bio, ou le Stock américain, cette espèce de caverne d'Ali Baba que beaucoup de villages avoisinants nous envient.

Cinq points forts sont soulignés: le pouvoir d'achat de la population sensiblement plus élevé que la moyenne régionale, l'accès aisé à la santé, les relations dans les familles, les espaces naturels et l'environnement, le processus démocratique mis en place par la commune.

Il reste beaucoup de travail et l'Administration communale s'emploie chaque jour à améliorer la qualité de vie à Anthisnes. Pour cela les défis et les projets ne manquent pas.

Au niveau de l'enfance et de l'enseignement, la rentrée fut difficile avec la fermeture de l'école de Vien dans laquelle la Commune avait pourtant beaucoup investi ces dernières années tant en travaux qu'en soutien pédagogique. Par contre, les écoles de Limont et Villers ouvrent une troisième classe primaire et le dossier de la crèche avance.

Les projets d'intégration du CPAS se multiplient malgré la surcharge de travail. Chaque jour, il faut répondre, par la solidarité, à la détresse grandissante des exclus de la protection sociale.

Omalius commence à retrouver une nouvelle jeunesse (inauguration prévue mi 2017) et de nombreux chantiers routiers devraient pouvoir être lancés après de (trop) longues procédures.

Que dire de toutes les activités culturelles, sportives et de loisir à découvrir dans ce bulletin.

Enfin, pour combattre les incivilités, des agents sanctionneurs en lien avec la Police du Condroz sont maintenant désignés. Cela devrait aussi favoriser le bien vivre ensemble auquel nous aspirons tous.

par Marc TARABELLA

## LE MOT DU MATEUR

**MERCI René,**

Je voudrais mettre à profit l'occasion de ce mot du Mateur pour anticiper le MERCI que le Conseil communal adressera à Monsieur le Commissaire René Durieux pour son admission à la retraite à la date toute récente du 31 août 2015.

En effet, René Durieux, fut proposé par le Conseil communal d'Anthisnes, en sa séance du 6 mai 1980, pour occuper la fonction de Garde Champêtre en Chef.

Il a occupé cette fonction durant 21 ans avec le professionnalisme et le dévouement qu'on lui connaît.

Ensuite, à la faveur de la réforme de la police structurée à deux niveaux: le niveau fédéral et le niveau local devant intégrer dans les mêmes équipes les désormais anciens policiers communaux et anciens gendarmes des brigades locales.

Ce ne fut pas une réforme facile à mettre en place. Elle posa beaucoup de difficultés notamment quant à son financement mais aussi du point de vue opérationnel.

C'était au début des années 2000 et les Bourgmestres des dix communes de la zone du Condroz purent compter sur une volonté de réussir cette fusion, d'intégrer le plus harmonieusement possible des personnes ayant eu une histoire, des parcours, une formation différents.

Dans le Condroz où Philippe Prévôt et René Durieux furent très vite complices dans cette volonté de réussir, ils témoignèrent d'une intelligence clairvoyante pour que la zone fonctionne de manière la plus efficace possible malgré les 40000 hectares témoignant de l'étendue de cette zone allant de Werbomont à Marchin et de Comblain-au-Pont à Pailhe. Le service aux citoyens était clairement mis au centre des préoccupations. Il fallait que ça marche!

Il fut naturel qu'en fonction de ses compétences, René Durieux devint dès 2001 le Directeur opérationnel de la zone, fonction qu'il a occupée jusqu'à sa toute récente retraite.

Au-delà de cet hommage que nous rendrons à René, je tiens aussi à souhaiter à son successeur Marc Bernard (qui a dirigé le poste local de HODY) tout le succès dans cette fonction importante de notre zone de police.

Encore une fois, MERCI René et bonne retraite!

## LE MOT DU MR-IC

L'Europe sociale

S'il est admis communément que l'Europe est gage de paix et d'unité, si l'Europe économique a fait ses preuves au long des décennies, au travers de nombreux progrès très concrets, l'Europe sociale est un peu à la traîne.

Et pourtant, le Traité de Lisbonne contient des principes sociaux très forts :

- Le combat contre l'exclusion sociale et les discriminations, la promotion de la justice sociale et de la protection sociale, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection de l'enfant ;
- La mise en œuvre des politiques communes des exigences liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre l'exclusion sociale, ainsi qu'un niveau élevé d'éducation, de formation et de protection de la santé humaine.

Hélas, la réalité de terrain est tout autre ; les différences sociales entre les Etats Membres sont abyssales ! Il n'y a rien de comparable entre le modèle social belge et le modèle social des pays de l'est, par exemple.

Certains pays ne sont guère pressés de concrétiser en textes de loi, les principes sociaux contenus dans le Traité de Lisbonne pour des raisons... économiques... Plus ou moins avouées.

Conséquences de ce déséquilibre social, des dérapages tel le dumping social plus ou moins organisé avec des distorsions de concurrence entre les entreprises européennes préjudiciables aux pays socialement évolués.

La solidarité sociale entre les Pays Membres est elle aussi loin d'être acquise, la récente crise des migrants issus du Moyen Orient en est la preuve.

Nous sommes face à un problème humanitaire majeur, des êtres humains souffrent, ils doivent être aidés. Seule une vraie solidarité, objective et équilibrée, peut débloquent la situation.

En résumé, ce serait une erreur de penser que l'Europe peut avancer économiquement sans se soucier du social ; l'économique et le social sont liés à moyen et à long terme.

## LE MOT DU PS-IC

Verrons-nous bientôt cet avertissement fleurir à l'entrée de nos villages ?



Ces dernières années, la commune a installé sur son territoire des casse-vitesses ou des chicanes entre autres systèmes de ralentissement. Distraction ? Oubli ? Indifférence ?

Il semble bien que nombre d'automobilistes (d'ici et d'ailleurs) n'en tiennent pas compte voire les considèrent comme de nouveaux défis à leur habileté de conducteurs ou conductrices.

Il est vrai qu'en visant bien on peut traverser plusieurs rétrécissements de voiries et que de (très) bons amortisseurs se rient des dos d'âne. Mais il est vrai également que nos bords de route se parent de plus en plus de petits bouquets ou tristes ex-voto signalant la fin accidentelle de l'un ou l'autre chauffeur.

Ainsi, plutôt qu'une simple unité de mesure, la vitesse serait devenue une « valeur » guidant nos comportements et reléguant les autres à l'arrière-plan. Elle prendrait donc le pas sur, notamment, la citoyenneté entendue comme appartenance à un groupe politique (Etat, commune) et génératrice de droits et de devoirs.

Aujourd'hui, nous nous proclamons volontiers « citoyen du monde ». Cette généreuse déclaration ne prendra cependant tout son sens que si, déjà, nous adoptons un comportement citoyen ici et maintenant, par exemple... en levant le pied ?

par Christian FAGNANT

## LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Pour plus d'informations: [www.anthisnes.be](http://www.anthisnes.be)

### Séance du 26 mai 2015

Présents: Tous, sauf Aimé Closjans et Guillaume Cornet-Delmelle.

A l'unanimité, le conseil demande au Conseil provincial de Liège de proposer un fonctionnaire provincial pour l'exercice de la fonction de fonctionnaire sanctionnateur (dans le cadre des législations relatives aux amendes administratives, à l'environnement et à la voirie communale) **DD**, puis adopte le principe de la modification, de l'attribution et/ou de la suppression de la dénomination de certaines voies publiques communales (cf. article spécifique dans le bulletin précédent).

Il approuve, par neuf voix favorables et trois abstentions (de Katia Visse, Francis Hourant et Toni Pelosato), le compte pour 2014 de la Fabrique d'Eglise Saint-Rémy de Vien (R.: 104 601,87 €, D. 95 753,11 €, solde 8 848,76 €, avec une intervention communale de 1 966,19 €), puis décide, à l'unanimité, de céder un numéro de matricule « FASE école » à la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, et de créer un emploi supplémentaire à mi-temps dans la section maternelle dans l'implantation d'Anthisnes-centre (jusque fin juin).

A l'unanimité, il approuve les conditions du marché de services d'étude des travaux de transformation, d'aménagement et d'équipement d'un immeuble sis rue du Vieux Château, 6 à 4160 Anthisnes en vue d'y accueillir une crèche (40 000,00 €), puis prend connaissance de la vérification de la caisse du receveur régional par le Commissaire d'Arrondissement (au 31/12/2014) et adopte une motion de soutien aux installations militaires sur le territoire de la province de Liège.

Au point supplémentaire demandé par le groupe MR-IC, le conseil prend unanimement acte du rapport complet établi par M. Fagnant sur les « dépôts perturbants » à Lagrange et adopte le principe de la fermeture sécurisée des lieux.

### Séance du 30 juin 2015

Présents: Tous.

Le Conseil, à l'unanimité, cède des emprises à la C.I.L.E. dans le cadre du dédoublement de l'adduction des eaux de captage du Néblon, puis accepte de recevoir en pleine propriété la nouvelle voirie sise à Limont-Tavier, Clos Â Noû Pré (lotissement débouchant sur le Chemin des Patars).

A l'unanimité, il approuve les projets modifiés des travaux de réfection du pont surplombant le ruisseau de Moulin « La Magrée », Chemin du Paradis à Tavier (175 717,80 € en ce compris les travaux de RESA et de la CILE), et des travaux de réfection du Chemin des Patars et Tiyou d'Hestreu (partie) à Limont-Tavier (572 584,60 €), tous deux dans le cadre du fonds d'investissement communal 2013-2016.

Le conseil, unanimement, adopte une convention de mise à disposition par le GAL « Pays des Condruses » de désherbeurs thermiques aux communes partenaires, puis soutient la candidature dans le cadre de la campagne POLLEC 2 (Politique Locale Energie Climat) en vue de réaliser un Plan d'action en faveur de l'énergie durable sur les 7 communes du GAL (Anthisnes, Clavier, Nandrin, Marchin, Modave, Ouffet et Tinlot). **DD**

A l'unanimité, il arrête un nouveau règlement relatif à l'octroi de primes aux particuliers favorisant les économies d'énergie et la rénovation des logements, puis modifie le règlement relatif à l'octroi d'une subvention ordinaire de fonctionnement aux clubs sportifs. **DD**

Par quatorze voix et une abstention (de René Harray), il arrête l'organisation de l'enseignement primaire communal d'Anthisnes pour l'année scolaire 2015-2016 (sur base nombre d'élèves au 15 janvier 2015).

Le conseil fixe à l'unanimité l'encadrement scolaire complémentaire à charge de la commune pour l'année scolaire 2015-2016 (puéricultrice à 4/5<sup>e</sup> et instituteur primaire à raison de quinze périodes), puis par onze voix (groupe PS-IC) et quatre abstentions (groupe MR-IC), il modifie le contrat de gestion de l'ASBL L'Avouerie d'Anthisnes.

A l'unanimité, il accepte les comptes annuels communaux pour 2014 (rec.: 6 206 026,99 € dép.: 4 770 311,33 € solde: 1 435 715,66 € au service ordinaire, et rec.: 3 983 287,22 €, dép.: 3 936 853,31 €, solde: 46 433,91 €, au service extraordinaire), puis par onze voix (groupe PS-IC) contre quatre (groupe MR-IC), le conseil adopte la modification budgétaire n° 1 pour 2015 (Ordinaire: rec.: 5 912 992,57 € – dép.: 5 116 643,29 €, solde: 796 349,28 € au total et 6 721,21 € pour l'exercice; Extraordinaire: rec.: 3 870 003,37 €, dép.: 3 854 885,70 €, solde: 15 117,67 €),

Le conseil, unanime, émet un avis favorable au sujet de la redevance-incendie pour l'exercice 2013 (87 963,60 €), adopte le règlement en matière de lutte contre l'incendie de la zone de secours III Huy-Hamoir, et propose la candidature de René Harray pour siéger au conseil cynégétique du Condroz liégeois.

Par 13 voix et 2 abstentions (de Francis Hourant et Toni Pelosato), il proroge le délai pour statuer sur le budget 2016 de la Fabrique de l'église Saint-Pierre à Hody.



## UN ÉTÉ SOLIDAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL

**Une fois encore le CPAS d'Anthisnes a participé à l'opération « Été solidaire » avec succès.**

L'objectif de ce projet: favoriser les échanges entre jeunes et plus âgés en réalisant quelques travaux chez les personnes qui le demandent.

Durant deux semaines, cinq jeunes de la commune ont rendu de multiples services chez plus de 30 personnes.

Pour eux, ce fut l'occasion de se rendre utile et de se confronter aux exigences du travail. Pour les aînés, c'est l'occasion de papoter, de transmettre des savoirs et le plaisir de voir quelques travaux enfin accomplis.

La tradition veut aussi que Été solidaire soit l'occasion de participer à une excursion et de découvrir un endroit de notre belle Wallonie. Nous étions près de 60 sur le bateau pour découvrir les ascenseurs de Strepny Bracquagnies et le travail des éclusiers. Il faisait beau et quelques gouttes au passage des écluses furent bienvenues. Pour suivre, un repas fut partagé à la cantine des Italiens et c'est au pas de course, que la Grand Place de Mons a été visitée.

Après deux semaines de travail, c'est à la salle communale que ces journées riches en rencontres ont été clôturées. 74 convives ont dégusté le plateau de délicieux fromages préparés avec le plus grand soin par notre meilleur fromager national et mondial, Vincent Verleyen, habitant de Tavier. Bravo Vincent !

Merci à vous qui avez ouvert vos portes et votre cœur à ces jeunes dynamiques, serviables et souriants. Merci à Cindy Malchus, Alice Cession, Guillaume Fricot, Gilles Smets et Florian Froidbise.

Un bémol: seuls cinq jeunes peuvent être engagés alors qu'ils sont plus de trente à poser leur candidature.

## DEUXIÈME SALON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION À ANTHISNES

Le mercredi 16 septembre dernier, c'est tenu le 2<sup>e</sup> salon permettant à tous les chercheurs et chercheuses d'emploi de découvrir les services auxquels ils peuvent s'adresser. 14 services étaient réunis à l'Avouerie: Forem, écoles de promotion sociale, agences d'intérim, Ifapme ou encore organismes de formation et d'insertion.

Grâce à de nombreuses collaborations, ce salon fut (malheureusement peut être) une réussite.

## LE CHAT DÉFEND LES DROITS DE L'HOMME

**Le 16 novembre prochain, Amnesty International lancera la traditionnelle vente de ses bougies en faveur des individus en danger en proposant cette année au public l'achat d'un nouveau produit: une vignette autocollante électrostatique à l'effigie du Chat, réalisée par Philippe Geluck.**

*Je suis particulièrement fier et heureux de faire du Chat un défenseur des droits humains et de m'engager concrètement aux côtés d'Amnesty International. J'espère sincèrement que, comme moi, le public montrera son attachement au combat en faveur des droits fondamentaux en achetant massivement cette vignette exclusive,* explique Philippe Geluck.

Avec l'introduction de cette vignette autocollante qui sera vendue pour un montant de 5 euros, l'organisation espère récolter encore davantage de fonds pour mener à bien sa mission de défense et de promotion des droits humains en Belgique et partout dans le monde.

Cette année, l'objectif est particulièrement ambitieux, puisqu'il s'agit de vendre pas moins de 50 000 vignettes et 130 000 bougies, et ce, grâce à la mobilisation des écoles, des 60 groupes locaux d'Amnesty International, et de nombreux particuliers qui sont appelés à vendre bénévolement autour d'eux les traditionnelles bougies et la vignette du Chat.

*Notre combat pour les droits humains se poursuit au quotidien et nous travaillons d'arrache-pied pour que soient défendus les droits des réfugiés qui arrivent aux portes de l'Europe et dans notre pays, ceux des femmes qui sont violentées en Belgique et dans le monde, mais aussi pour défendre la liberté d'expression, ou nous assurer que les Etats respectent leurs engagements. Les fonds que nous récoltons auprès du public sont absolument cruciaux pour pouvoir mener notre travail en toute indépendance,* explique Philippe Hensmans, Directeur de la section belge francophone d'Amnesty International.

Comme chaque année, le public est appelé à allumer sa bougie le 10 décembre, Journée internationale des Droits de l'Homme, mais également à apposer sa vignette du Chat sur sa fenêtre ou la vitre de sa voiture pour afficher son soutien à la défense des droits humains.

par Francis HOURANT

## PROGRAMME DE TRAVAUX ROUTIERS 2015-2016

**De nombreux dossiers sont en voie de finalisation. Le Conseil communal du 3 septembre a décidé de travaux supplémentaires d'entretien routier sur cinq voiries communales.**

Les dossiers du pont rue du Paradis à Tavier, du Chemin des Patars, du bas du Tiyou d'Hestreu et de la Place Aimé Tricnont à Limont, de la rue Eugène Renard et de la rue de la Xhavée à Anthisnes, la création de la nouvelle voirie derrière Saint-Laurent et Omalius sont quasiment, mais à des degrés divers, en bonne voie de finalisation. Certains travaux se dérouleront peut-être encore cette année; la suite, ce sera pour le printemps prochain.

Il s'agit chaque fois de dossiers lourds avec des interventions conséquentes pour garantir une pérennité à ces routes.

Se basant sur le cadastre complet qui a été mis en place au Service des Travaux depuis quelques années, il a aussi été décidé de procéder à certaines interventions sur fonds propres sur des voiries encore dans un état relativement convenable. Faisant cela, l'objectif est de prolonger leur durée de vie d'au moins 10 ans, mais à moindre coût. Il s'agit de la pose d'une couche de traitement de surface sur les rues Achille Lejeune à Anthisnes (338 mètres) et dèl Creû à Limont (440 mètres). Dans les deux cas, des réparations ponctuelles seront préalablement effectuées et une partie des filets d'eau remplacée.

Par ailleurs, à l'analyse des moyens disponibles et en l'absence de perspectives claires quant aux subsides régionaux pour les travaux lourds (programme 2016-2020), il a été décidé de procéder à des réparations limitées aux endroits les plus problématiques: entrée et sortie du chemin du Moulin à Hody (63 mètres), rue du Centre (80 mètres au niveau du carrefour avec la rue du Faustay) et avenue de l'Abbaye (200 mètres au niveau du virage, côté rue du centre). Il y va du confort des riverains, mais aussi de la sécurité de tous.

par Francis HOURANT

## LE SERVICE DES TRAVAUX AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

**La convivialité qui prévaut à Anthisnes est en grande partie le résultat de la qualité de nos associations très actives. L'apport de la Commune est cependant fondamental dans la réalisation de toutes ces activités culturelles ou sportives.**

Le service des travaux a été mis à contribution une cinquantaine de fois durant l'année 2014. Si on cumule toutes les heures prestées, ce que coûterait la location de ce matériel dans une entreprise privée ainsi que les frais de transport engagés, cela représente quasiment un ouvrier employé à temps plein et environ 12 000 euros.

Le prêt de matériel est évidemment une des premières missions qui est réalisée: des tables, des bancs et des chaises, mais aussi de la signalisation et des barrières sont transportées quasiment tous les vendredis et reprises les lundis suivants.

Le Service a également effectué de nombreux transports de matériel de et vers des communes voisines (RSCA, Comité des Fêtes de Limont) ou plus loin comme pour le camp du Patro.

De même, la Commune a pris en charge les consommations électriques de plusieurs manifestations qui avaient besoin de se connecter à des bornes publiques; elle a aussi reproduit des dépliants publicitaires pour plusieurs associations.

Enfin, des clubs sportifs, les Anthinoises et l'école Saint-Maximin ont bénéficié de prestations des ouvriers communaux: tontes de pelouses, réparations et prestations diverses.



C'est certes un investissement conséquent sur le plan budgétaire, mais ô combien important pour garder une vie dans nos villages.

## NOUVELLE ÉPANDEUSE POUR UN HIVER SEREIN

Depuis deux ans, les ouvriers du Service des Travaux sont inquiets chaque fois qu'il neige, l'épandeur à sel GILETTA du service étant plus que capricieuse. L'électronique, – entre autres –, avait de nombreux ratés et la firme où elle avait été achetée ne parvenait pas à apporter une solution fiable. Et comme nos ouvriers mettent un point d'honneur à fournir un service impeccable ...

Profitant d'un marché public de la Wallonie (SPW), après renseignement auprès d'autres communes utilisant ce genre de matériel et examen par les techniciens du Service des Travaux, le Conseil communal a décidé l'achat d'une nouvelle épandeur de marque ACOMETIS (38920 euros). Non seulement le boîtier électronique est bien mieux protégé, mais la machine sera d'une plus grande capacité et permettra la production de 2000 litres de saumure afin d'encore améliorer le service d'hiver et garantir une circulation optimale, même lors de conditions climatiques très difficiles.

## COMPTE COMMUNAL 2014

Le compte communal indique la manière dont les crédits prévus au budget ont été réellement utilisés. **DD**

Réalisé par le service du Receveur, ce document dresse l'état des différents postes budgétaires et détermine le résultat budgétaire à injecter en base de départ du budget suivant, en l'occurrence celui dressé pour 2015.

### Service ordinaire

Résultat de l'exercice propre .....	310 523 €
Résultat des exercices antérieurs .....	1 658 378 €
Prélèvement .....	- 533 185 €
<b>Résultat budgétaire global .....</b>	<b>1 435 716 €</b>

Les prélèvements réalisés sont de 325 000 € en faveur du fonds de réserve extraordinaire prévu pour financer les investissements et 208 185 € pour le fonds de réserve A.I.D.E, destiné à couvrir le financement des travaux d'épandage. Plutôt que repousser l'effort à plus tard, la totalité du montant est provisionné et affecté !

Les recettes de l'exercice propre s'élèvent à 4 331 878 €, dont 901 005 € en provenance du fonds des Communes, 1 515 576 € des additionnels à l'impôt des personnes physiques, 622 516 € des additionnels au précompte immobilier et 307 164 € des taxes communales

Les dépenses de l'exercice propre s'élèvent à 4 021 355 €. Elles se répartissent entre dépenses de personnel (46%), de fonctionnement (17%), de transferts (26%) et de dette (11%).

Les dépenses de transfert sont essentiellement la dotation au CPAS: 288 646 €, celle à la Zone de Police: 246 374 €, celle au service d'incendie: 75 000 € et la cotisation Intradel: 212 463 €.

Service extraordinaire, celui des investissements:

• Droits constatés nets .....	3 983 287 €
• Engagements .....	3 936 853 €
<b>Résultat budgétaire .....</b>	<b>46 434 €</b>

### COUPES DE BOIS

Si vous êtes intéressé par l'attribution d'une coupe de bois de chauffage, vous pouvez continuer à vous inscrire au secrétariat communal, en contactant M. Potters au 04 383 99 95. Si les services du Département Nature et Forêts sont en nombre suffisant pour marquer les arbres à couper et déterminer les différentes coupes, la liste des inscrits sera arrêtée et communiquée à la demande du Cantonement d'Aywaille. Ce sera ce service qui établira ensuite le contrat de gré à gré qui régit cette vente.

Pour autant que possible, les coupes sont déterminées à proximité des voiries forestières. Néanmoins, il peut parfois arriver que le préposé forestier intègre des parcelles moins bien situées et dont l'exploitation demande alors plus d'efforts.

### GESTION DURABLE DU DOMAINE SYLVICOLE COMMUNAL

**Jusqu'il y a peu, la gestion forestière résultait de la plantation de jeunes plants issus de graines sélectionnées. Après différents stades et travaux, des troncs étaient choisis en vue d'offrir un produit de qualité. **DD****

Les impératifs de biodiversité, de crainte de propagation des maladies sont en partie à la base de l'évolution de la réflexion et du travail actuel et futur. Vous l'aurez remarqué en vous promenant dans les allées forestières, les essences plantées sont de plus en plus mélangées, la superficie des mises à blanc se réduit et la régénération naturelle gagne du terrain.

L'élévation des températures combinée à la réduction des précipitations induisent un stress hydrique important. Celui-ci favorise la propagation des insectes qui s'attaquent et tuent nos arbres. La moindre résistance aux ravageurs et pathogènes est une autre réalité, notamment sur les sujets affaiblis. Enfin, il ne faut pas perdre de vue la probable augmentation de la force et de la fréquence des tempêtes.

La sylviculture irrégulière et proche de la nature, dite Pro Silva, repose sur une gestion de qualité et sur le principe du rendement soutenu. Dans le but de minimiser les risques écologique et économique, celle-ci s'appuie très largement sur les processus naturels. Par ailleurs, les instances régionales encouragent ce mode de production responsable!

La gestion tient désormais compte de ces contraintes; la difficulté restera néanmoins de choisir les essences qui résisteront le mieux aux évolutions climatiques et économiques futures! Bien malin est celui qui sait ce qu'il est optimal de planter; dès lors diversifions intelligemment. Le département Nature et Forêts de la région wallonne travaille en ce sens!

Troisième essence feuillue noble en Wallonie, après le chêne et le hêtre, de nombreux frênes présentent des symptômes sérieux de dépérissement dû à la propagation d'un champignon microscopique. Le cousin de ce dernier a déjà éliminé bien des chênes, platanes et ormes.

Si vous observez un frêne malade, n'hésitez surtout pas à nous le signaler, il pourra alors être suivi et enlevé s'il menace.

par Francis HOURANT

## JUSQU'À 400 EUROS DE PRIMES COMMUNALES ÉNERGIE ET RÉNOVATION

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, les Primes régionales Énergie et Rénovation ont été complètement revues et simplifiées. Il a fallu adapter les primes communales à ces changements. **DD**

Depuis plus de 10 ans, la commune d'Anthisnes octroie des primes complémentaires à celles de la Wallonie pour économiser l'énergie ou rénover son bâtiment.

Il y en avait plus de trente; grâce à la simplification, il en reste sept réparties en deux catégories. Elles tiennent aussi compte des revenus de la personne qui demande la prime, favorisant ainsi les revenus modestes, le montant de base pouvant doubler. Nous en avons déjà parlé dans un précédent numéro du Bulletin.

Si vous souhaitez obtenir plus de précisions encore, la Wallonie publie une brochure rassemblant les montants de ces primes et les conditions d'octroi. Disponible au 1<sup>er</sup> octobre, elle peut être obtenue gratuitement auprès du Service Public de Wallonie (SPW – DGO4) en téléphonant au numéro vert: 1718.

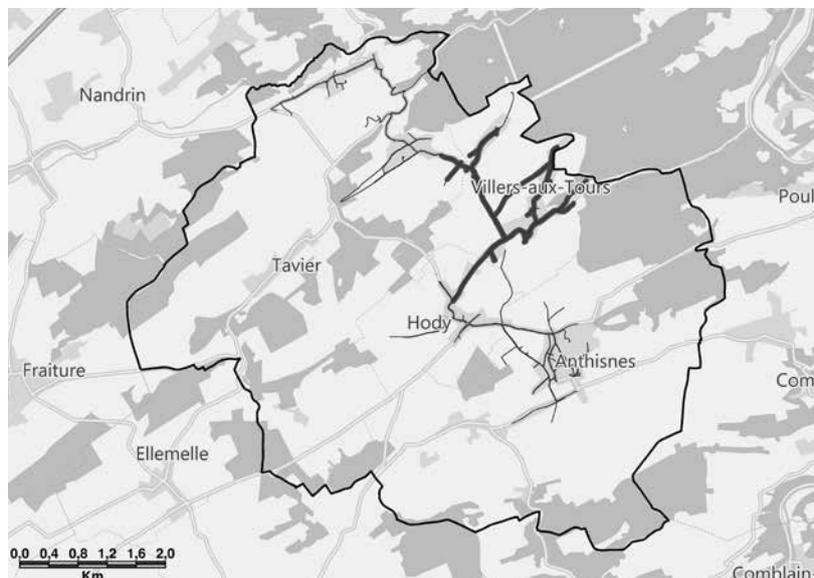
Soucieux de favoriser les économies d'énergie et la rénovation des bâtiments afin de les rendre plus salubres ou confortables, le Conseil communal a adopté un nouveau règlement relatif à l'octroi d'une prime communale complémentaire aux primes régionales.

Elle pourra être octroyée à tout chef de famille ayant entrepris des travaux dans une habitation située sur le territoire d'Anthisnes. Elle est fixée à 10 pourcent de la prime régionale avec un maximum de 400 euros par habitation. Le processus est très simple. Le formulaire pour introduire sa demande se trouve sur le site Internet de la commune.

Sont considérés comme travaux d'énergie, l'isolation thermique du toit, des murs, du sol et l'installation de systèmes de chauffage et/ou d'eau chaude performants (chaudière gaz naturel à condensation, pompe à chaleur pour eau chaude sanitaire, pompe à chaleur chauffage et combiné, chaudière biomasse et chauffe-eau solaire).

Sont considérés comme travaux de rénovation, ceux liés aux toitures (remplacement de la couverture, appropriation de la charpente et remplacement du dispositif de collecte des eaux), à l'assèchement des murs, à la stabilité et à la salubrité des murs et sols (amélioration des murs instables, remplacement de support tel que hourdis par exemple, élimination de la méréule, ventilation des caves), au remplacement des menuiseries extérieures et à l'appropriation de l'installation électrique.

## PROXIMUS POURSUIT LE DÉPLOIEMENT SA NOUVELLE TECHNOLOGIE À ANTHISNES



Grâce à l'excellente collaboration entre le Collège communal et Proximus, l'opérateur télécom a déployé sa technologie dans plusieurs rues de notre commune. Ces rues sont représentées en trait anthracite fin sur la carte.

A ces rues déjà couvertes sont venues s'ajouter en juin dernier celles représentées en trait anthracite gras. Et le déploiement se poursuit; d'autres rues viendront s'ajouter d'ici la fin de cette année et en 2016. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Concrètement, dans toutes ces rues, vous pouvez accéder à la TV digitale de Proximus en qualité HD, et ceci, sur un ou plusieurs téléviseurs, ainsi qu'à l'internet super rapide. Vous pouvez vérifier sur le site de Proximus [www.proximus.be/possibilitestv](http://www.proximus.be/possibilitestv) quels services sont disponibles pour vous. En effet, cela dépend de la distance entre votre habitation et l'armoire de rue de Proximus.

Pour plus d'information, vous pouvez téléphoner au numéro gratuit 0800 33 800 ou vous rendre sur le site internet [www.proximus.be](http://www.proximus.be). Vous y trouverez également la liste des Proximus Centres les plus proches de chez vous.

## DEVENIR CONSOMM'ACTEURS AVEC LE GAC

Si vous êtes intéressés par une consommation plus responsable et des produits de qualité, vous avez la possibilité dès maintenant de commander viandes, charcuteries et fromages via le GAC. 

Les viandes et charcuteries proviennent de chez « Artisans et saveurs », boucherie située à Fontin qui travaille de manière artisanale des viandes issues d'élevages locaux (élevage bio ou « raisonné ») : bœuf Limousin, porc fermier, agneau bio.

Les fromages viennent de la « Fromagerie du Samson » située dans la région de Gesves. Le fondateur et responsable, Vincent Verleyen, réside à Tavier et a été élu 1<sup>er</sup> fromager de Belgique en 2014 ([www.fromageriedusamson.com](http://www.fromageriedusamson.com)).

Vous pouvez demander la liste des fromages et des viandes/charcuteries. Comment ça fonctionne? Vous passez votre commande par mail à l'adresse, [gac.anthisnes@hotmail.com](mailto:gac.anthisnes@hotmail.com), avant le mercredi 20h00 pour une livraison le mardi suivant: un mail différent par produit (pour l'instant, un mail pour la viande/charcuterie, et/ou un mail pour les fromages) avec dans l'intitulé du mail, nature de la commande, date de livraison, nom (ex: Commande fromages mardi 22/09 – J. Duchemin). Vous indiquez les produits que vous souhaitez avec la quantité.

Vous pouvez ensuite passer chercher votre commande le mardi suivant entre 18h30 et 19h30 à l'Avouerie d'Anthisnes durant la permanence tenue par le GAC. Le paiement s'effectue en liquide ce jour-là.

Etant en lien avec des producteurs travaillant de manière artisanale, certains produits demandés ne seront parfois pas disponibles (en fonction de la traite par exemple ou des disponibilités des éleveurs...).

Soyons consomm'acteurs... Si vous avez un moment, de manière régulière ou ponctuelle, pour contribuer à l'organisation et au développement de ce groupe d'achats, ou si vous voulez amener de nouvelles idées, de nouveaux partenariats avec des producteurs locaux, n'hésitez pas, toutes les énergies sont les bienvenues.

Etant donné la profusion d'offres de légumes de qualité sur notre petite commune, le GAC ne proposera pas de paniers de légumes mais d'autres produits seront bientôt disponibles à la commande: pains bio et poulets. Plus d'infos prochainement.

## CONCERT DES LAURÉATS 2014-2015 DE L'ACADÉMIE

Ce concert est produit par l'Académie O.V.A. mettant en évidence les talents des élèves terminant leur formation musicale, de danse ou théâtrale. Ils se verront attribuer un prix spécial offert par l'ASBL, l'Amicale des professeurs ou par un des fournisseurs de l'Académie.

Cette remise des prix aura lieu le dimanche 18 octobre 2015 à 11 heures au Centre récréatif de Remouchamps. L'entrée est gratuite pour tous. Au plaisir de vous y voir nombreux...

Pour tout renseignement, contactez l'Académie O.V.A., rue Marsale 10 à 4920 Aywaille – 04 384 60 11 – Fax 04 384 75 49 – [info@academie-ova.be](mailto:info@academie-ova.be) – [www.academie-ova.be](http://www.academie-ova.be) – Accès Facebook. Centre Régional d'Enseignement Artistique agréé par la Communauté française.



## LAURÉATS DU CEB DES ÉCOLES D'ANTHISNES

Pour la première fois, le CEB a été remis lors d'une même cérémonie, à tous les enfants de la commune, écoles communale et libre rassemblées.

Félicitations à toutes celles et tous ceux qui ont réussi leur CEB en juin dernier et qui ont quitté nos écoles anthisnoises pour découvrir la « grande école ». Ce sont eux et leurs enseignants qui ont légitimement l'honneur de la couverture de ce numéro du Bulletin Communal. Leurs noms :

Jennifer Bengler, Adrien Bleux,  
Lara Bleux, Charlotte Boclinville,  
Cloé Dechaine, Antoine Duchesne,  
Baptiste Englebert, Noemie Evans,  
Charlotte Fairon, Maud Foriez,  
Teshome Guisset, Sophie Hagelstein,  
Agnès Halleux, Charlotte Hansenne,  
Zazie Heinesch, Chloé Henry,  
Justine Heusdens, Solenn Holtzheimer,  
Fanny Krins, Pierre-Yves Lafontaine,  
Sarah Laixhay, Caroline Lambert,  
Corentin Matheve, Zélie Offredi,  
Basile Oger, Léa Oger,  
Mathias Plenevaux, Shana Romain,  
Lola Rousselle, Anaëlle Vandervorst,  
Simon Willemarck.

## LA RENTRÉE À SAINT MAXIMIN

Le 1<sup>er</sup> septembre, nos petites têtes blondes ont (re)pris le chemin de l'école. A leur arrivée dans la cour, le moment des retrouvailles fut intense! Comme c'était bon de se retrouver, il y avait tellement de choses à (se) raconter!

Mais pour certains enfants, l'école, c'était tout nouveau! Ce fut, pour eux, un moment de découverte et de prise de contact... Il n'aura pas fallu bien longtemps avant qu'ils ne se sentent comme chez eux! Une nouvelle année scolaire a démarré pleine de projets et de défis à relever!

Nous en profitons pour féliciter à nouveau Sophie Hagelstein, Sarah Laixhay et Shana Romain, le millésime 2014-2015, pour la réussite de leur CEB! Toutes nos pensées sont avec elles pour leur envol vers le secondaire!

par Michel EVANS

**ANTHISNES, COMMUNE OLYMPIQUE**

**L'opération *Commune olympique* permet la pratique sportive chez les jeunes par l'organisation de journées sportives s'adressant aux différentes écoles de l'entité.**

La fin de l'année scolaire reste une période parfois problématique pour les enseignants, les parents ou encore la commune alors que nos instituteurs sont retenus par des tâches diverses en dehors de leur classe. L'opération *Commune olympique* initiée par les services de la communauté française associe les communes, les établissements scolaires, les clubs sportifs et les centres sportifs locaux autour d'un projet commun: promouvoir la pratique sportive chez les jeunes! A cet effet, l'Adeps subventionne cette activité en fonction du nombre d'élèves concernés par l'initiative.

Ces activités eurent lieu les 23 et 25 juin, de 9 à 15 heures. Elles étaient variées puisqu'il était possible de pratiquer le tennis de table, le vtt, la danse, la natation, l'orientation, le tennis, l'athlétisme, les arts martiaux, le football, la gymnastique, le badminton ou encore la pétanque. Les élèves avaient à définir six sports par journée. L'affluence totale fut d'environ 200 enfants par jour.

Afin d'offrir une diversité maximale d'activités, ces journées se sont déroulées au hall omnisports de Hamoir, en collaboration avec l'ASBL TSA. Assurément une belle réussite, une initiative à proposer de nouveau à nos enfants en fin d'année scolaire prochaine!

**OXFAM : QUAND SPORT RIME AVEC SOLIDARITÉ**

Savez-vous qu'Oxfam organise chaque année une marche parrainée par plus de 250 équipes de 4 personnes? Que ces personnes s'entraînent pour réussir à parcourir 100 kms en 30h max.? Que ces personnes récoltent 1500 euros par équipe pour s'inscrire? Argent qui servira bien entendu à la solidarité Nord/sud. Savez-vous que plusieurs équipes d'Anthisnes et du Condroz y participent? Que des équipes de supporters les accompagnent? Une belle découverte de cet été. Tirons notre chapeau à tous ces sportifs solidaires!



par Michel EVANS

**SPORTIFS RÉCOMPENSÉS**

**C'est au mois de septembre que sont récompensés les sportifs champions. A cette période, les championnats ont déjà livré tous leurs enseignements, pour quelques-uns, la saison sportive arrive à son terme.**

Cette réception est le moment choisi par les mandataires pour les encourager dans leur sport et pour les mettre en évidence!

La Hoditoise Stéphanie D'Heygere était citée pour la 10ième fois de suite pour ses performances en nage synchronisée. Cette nageuse du Dauphin Grâce-Hollogne Natation, est vice-championne de Belgique en nage synchronisée en duo et championne francophone dans la même catégorie. Elle persiste donc au niveau de ses performances, malgré les possibilités réduites de s'entraîner dans de bonnes conditions.

En triathlon, cette discipline qui propose 3,8 km de natation, 180 km de vélo et 42,195 km de course à pied, Mary-Laure Lux s'impose comme une référence de la discipline. Son prochain objectif était de participer au mythique championnat du monde de la discipline qu'est l'Ironman d'Hawaï. Le 10 octobre prochain, son rêve deviendra réalité pour avoir terminé troisième des championnats d'Europe de la discipline. Cet exploit, elle l'a réalisé le 5 juillet dernier à Francfort! Bonne chance à Mary-Laure et à son coach-mari, Pierre Close, spécialiste médical en la matière.

Tradition oblige, le club royal petite aviation liégeoise – CRPAL – était de la partie. En F3B senior, Denis Duchesne a décroché la médaille d'or des championnats de Belgique, l'argent revenant à Steeve Hansoulle et le bronze à Jan Timmermans. En junior, le fils de Steeve, Axel, remportait l'or. Tous quatre ont été sélectionnés pour les championnats du monde qui se sont déroulés à Arnhem, aux Pays-Bas. Denis a terminé à une très honorable 6° place, Steeve 25° et Jan 33°. La Belgique s'est ainsi classée 6° à l'inter-équipe. Axel s'y est classé 4° en junior.

Les vététistes étaient représentés par Tom et Ben Cheniaux. Le premier est champion de Belgique des moins de 15 ans, ce qui lui a permis d'intégrer un team officiel. Ben est champion de Belgique en catégorie «Pupille». Tous deux viennent de changer de catégorie.

L'équipe Réserve A représentait le Royal Sporting Club Anthisnois. Les champions avaient pour nom Nathan Atta, Guillaume et Maxime Cornet-Delmelle, Gilles Dominguez, Nicolas Fonsny, Adrien Kersten, Martin et Baptiste Laloux, François Lambert, Guillaume Lampertz, Mathieu, Ooms Anthony Pirotte, François Spirlet, Maxime Tricnont et Etienne Vanwysberghe. Ils étaient coachés par Yves Marot.

Au plaisir de les retrouver, avec d'autres, dans un an. Bonne année sportive à tous!

## UN KOT SÉCURISÉ POUR UNE ANNÉE ACADÉMIQUE RÉUSSIE

Sophie (19 ans) loue une chambre dans une vieille maison d'étudiants et son choix s'est essentiellement porté sur la superficie de la chambre. Il lui semblait évident que la sécurité incendie était assurée. *On ne m'a jamais fourni d'explications sur la sécurité incendie de mon kot. Il manque des détecteurs de fumée ou des extincteurs. En ce qui me concerne, avoir des extincteurs périmés est inacceptable. Il y va de vies humaines, on ne peut vraiment pas prendre ça à la légère.*

La Fondation des Brûlés vous suggère des conseils de prévention pour le kot d'étudiant. Y a-t-il des détecteurs de fumée à chaque étage? Vérifiez chaque mois le fonctionnement des détecteurs de fumée; le cas échéant, nettoyez les détecteurs de fumée à l'aspirateur. Effectuez l'entretien annuel du détecteur de fumée en le dépoussiérant à l'aide d'un aspirateur. Cherchez les extincteurs et vérifiez s'ils ne sont pas périmés.

Y a-t-il un escalier commun, qui va jusque tout en bas? Combien d'issues d'évacuation y a-t-il en dehors de la porte d'entrée? Y a-t-il des échelles d'incendie fixes pour évacuer si l'escalier est inutilisable? L'éclairage de secours fonctionne-t-il dans l'escalier? Les lampes halogènes sont-elles suffisamment éloignées de tout matériau inflammable et les lampes encastrées sont-elles suffisamment ventilées? Vérifiez l'installation électrique et le câblage: au moindre manquement, avertissez le propriétaire de l'immeuble.

Le chauffe-eau est-il placé dans une pièce séparée? Vérifiez si le chauffe-eau est contrôlé régulièrement. Cela vaut aussi pour les chauffages au gaz. Une combustion incomplète augmente le risque d'intoxication au monoxyde de carbone. Vérifiez si les pièces équipées de chauffages présentant des flammes sont suffisamment aérées.

Prévoyez une ou (mieux encore) deux issue(s) de secours. Placez un détecteur de fumée à chaque étage. Convenez avec les autres résidents de ce qu'il faut faire si le détecteur de fumée s'enclenche.

Veillez à ce que tous les résidents de votre maison sachent où se trouvent les issues de secours.

Veillez avec les autres étudiants de l'immeuble à ce que l'escalier commun (qui donne sur la rue) soit toujours bien accessible et dégagé.

S'il y a une cuisine commune, vérifiez s'il y a un détecteur de chaleur. Surveillez les casseroles et les poêles lorsque vous cuisinez! Veillez à ce que toutes les bougies soient éteintes avant d'aller dormir ou de sortir un instant. N'utilisez que des rallonges (ou autres câbles électriques) entièrement isolées et mises à la terre; les prises électriques des rallonges doivent aussi être munies d'un interrupteur. Veillez à ce que l'ordinateur et le téléviseur soient suffisamment ventilés.

Éteignez toujours les mégots de cigarette complètement. Ne fumez jamais au lit. Fumer au lit est l'une des causes les plus fréquentes de décès en cas d'incendie! Ne videz jamais un cendrier dans la poubelle avant de vous assurer que tous les mégots sont éteints (la seule mesure de sécurité à adopter: versez d'abord de l'eau dans le cendrier). Ne suspendez jamais de la lessive à sécher près d'un chauffage: elle risque de s'enflammer. Ne cuisinez jamais, n'utilisez jamais une friteuse en rentrant d'une soirée. Ne laissez pas le téléviseur en «veille». Évitez de brancher trop d'appareils électriques en même temps pour éviter toute surcharge. N'utilisez pas de «prises triples»; elles sont d'ailleurs interdites. Il vaut mieux installer quelques prises électriques supplémentaires.

Bref, soyez prudents. Plus d'infos: [prevention@fondationdesbrules.be](mailto:prevention@fondationdesbrules.be).

### LE MANUEL DE SURVIE EN KOT



#### Les fêtes, le bruit, la vaisselle, les colocs, tu gères?

C'est la rentrée! Et la découverte de la vie en kot et de la vie étudiante... Kotter, c'est souvent des bons moments mais c'est aussi, parfois, composer avec les assiettes sales, le bruit... Pas toujours facile de vivre ensemble... Vous trouverez une foule d'astuces et de bons plans pour bien débiter l'année dans le Manuel de survie en kot de Latitude Jeunes.

Avec également: Les études: Comment bien étudier? Quand étudier? Comment organiser son blocus? La vie en commun: Comment s'entendre? Comment gérer les tâches? et les conflits? L'alimentation: Comment bien manger? Comment réduire le coût des courses? Comment conserver les aliments? La guindaille: Comment faire la fête «safe»? Comment concilier études et fêtes? Les à-côtés: Comment rester en forme? Comment s'intégrer à la vie étudiante? Comment gérer le retour en famille et les transports?

Latitude Jeunes est une Organisation de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles et partenaire de Solidaris ayant notamment pour missions, la promotion de la santé et le développement de CRACS (Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires).



Le manuel peut être commandé ou la télécharger sur [www.ifeelgood.be](http://www.ifeelgood.be) 02 515 04 02.

## PREMIER CONCERT DE LA CHORALE ANTHISNOISE !

Voici à peine un an que voyait le jour la chorale anthisnoise et les voici déjà prêts à vous faire plaisir, à partager leur répertoire musical. La Choralthisnes vous invite à son repas et concert, le vendredi 23 octobre à 19h, à l'Avouerie.

Réservez votre place en téléphonant à Bernadette Cleuren 04 383 62 90 – 0484 502 498.

## ATELIER DIDGERIDOO

Des cours de didgeridoo, l'instrument traditionnel des aborigènes



australiens, se tiendront tous les lundis, au château de l'Avouerie, de 16h30 à 19h30 (en plusieurs séances d'une heure selon les âges et les niveaux). D'autres horaires et d'autres jours sont également possibles en fonction des inscriptions.

Si vous désirez vous initier à cet instrument et à la technique étonnante de la respiration circulaire (qui permet de souffler sans jamais s'arrêter), ou perfectionner votre jeu, Franck Pillonetto, souffleur expérimenté, riche de plus de vingt années de pratique, se fera un plaisir de vous accompagner aussi loin que vous le souhaitez.

Des instruments d'études de qualité seront proposés aux étudiants qui n'auraient pas déjà le leur.

Renseignements et inscription : Franck Pillonetto – [franckphones@gmail.com](mailto:franckphones@gmail.com) – 04 223 01 90 – Avouerie, av. de l'Abbaye 39 – 4160 Anthisnes – 04 383 63 90.

## ATELIER « À TE LIRE »

Un atelier poésie pour apprendre à lire et à écrire ces véritables partitions verbales que sont les textes en vers qui renferment, comme pour mieux nous l'offrir, toute la musicalité cachée de notre langue. Dixit Jean-Louis Joubert : *bien lire la poésie, c'est déjà apprendre à devenir poète.*

Alors, venez lire, puis écrire, et poétiser avec nous à la bibliothèque d'Anthisnes, tous les mercredis à partir de 18 h.

Renseignements et inscription : Franck Pillonetto – [franckphones@gmail.com](mailto:franckphones@gmail.com); 04 223 01 90 – bibliothèque.

## ANTHISNES AUTREFOIS

Une nouvelle rubrique se fait jour dans le Bulletin. Tenue par Marcel Sauvage, elle aura pour but de vous faire découvrir un coin ou un bâtiment de notre commune.

Reconnaissez-vous ce lieu ?



Cette grande bâtisse était située rue Falloise, derrière l'Administration Communale, actuellement en face du n°12.

Construite en 1869 par la famille de Waha, elle a été tour à tour, maison d'habitation, local de l'harmonie d'Anthisnes, café – restaurant, et éventuellement on pouvait aussi s'y faire coiffer, comme l'indique l'inscription reprise sur la photo.

En 1913 le Baron Louis de Waha, Bourgmestre d'Anthisnes et propriétaire des lieux, loua les bâtiments à l'Etat Belge, pour y accueillir la gendarmerie nationale, et cela jusqu'en 1920.

A nouveau louée à des particuliers, de façon sporadique, la propriété fut vendue en 1959, à un médecin installé à Anthisnes.

Celui-ci fit démolir le bâtiment en 1960, afin de reconstruire une habitation plus moderne, mais peu après, il abandonna le projet. Par la suite, la propriété fut vendue aux actuels propriétaires des lieux.

## ENQUÊTE PUBLIQUE – CARTOGRAPHIE DES ZONES À RISQUES D'EFFONDREMENT

Le service géologique de Wallonie lance une enquête publique relative au recensement des effondrements du sous-sol et des anciennes exploitations souterraines. Il s'agit d'un questionnaire en 5 points, visant à récolter des infos localisées de manière précise, les effondrements passés et les cavités souterraines. Vous pouvez le compléter directement en ligne : <http://geologie.wallonie.be>. 

## ECHOS DU CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés, en collaboration avec le Taxi Condruses, a organisé une sortie à Belle Ile en Liège pour les personnes en difficulté de déplacement. Un véritable succès et une initiative qui sera renouvelée d'ici peu. Merci à Monique Meyer et Christiane Rixhon qui ont accompagné une dizaine de personnes cette après-midi-là.

## HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES COMMUNAUX

- Tous les services sont accessibles – par téléphone, au 04 383 60 75 – du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.
- Le service population est ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30. Le mardi de 15h à 19h.
- Le service état-civil, cimetières, étrangers est ouvert les lundis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30. Le mardi de 15h à 18h.
- Le service urbanisme est ouvert le mardi de 15h à 18h. Du mercredi au vendredi de 8h30 à 11h30. Fermé le lundi.
- Le service permis d'environnement : une permanence est tenue tous les lundis et mercredis de 8h30 à 11h30 par M Jacques Dohogne, à son bureau au Service des Travaux, rue du Vieux Château à Anthisnes ([jacques.dohogne@anthisnes.be](mailto:jacques.dohogne@anthisnes.be) – 04 383 67 17).
- Pour tout contact avec André Kovacs, Chef du Service des Travaux, il est recommandé de prendre préalablement rendez-vous ([andre.kovacs@anthisnes.be](mailto:andre.kovacs@anthisnes.be) – 0477 96 58 27).

Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal [www.anthisnes.be](http://www.anthisnes.be) (accès direct – documents administratifs), site sur lequel vous trouverez également toutes les adresses des courriers électroniques et numéros de téléphone des différents services communaux. N'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter.

## ETAT-CIVIL

### NAISSANCES (liste arrêtée au 14.09.2015)

18.06.2015 RUTTEN Lucie d'Anthisnes  
30.06.2015 VETTESE Laïa de Tavier  
14.07.2015 DISPA Lou de Hody  
28.07.2015 GIMMINE Batiste d'Anthisnes  
30.07.2015 LABASSE Enzo de Limont  
31.07.2015 COMBLE ROISNÉ Laora de Vien  
02.08.2015 HAUSMANNE Maël de Lagrange  
16.08.2015 BRISBOIS Léna d'Anthisnes  
14.09.2015 KRANSVELT Mia d'Anthisnes

### MARIAGES (Liste arrêtée au 05.09.2015)

01.08.2015 GUILLIAMS Yanick et JADOT Sabrina d'Anthisnes  
22.08.2015 BOVY Michel et PAIRON Brigitte de Xhos  
29.08.2015 BOCKIAU André et THOMAS Martine d'Anthisnes  
05.09.2015 MASSART Fabian et LONGLE Valérie d'Anthisnes  
05.09.2015 BODSON Michaël et DANTHINE Aline de Vien

### DECES (Liste arrêtée au 14.09.2015)

22.06.2015 LAMBERT Renée épouse HASOPPE Albert de Lagrange  
13.07.2015 POTTY Jean-Louis veuf de CHASSEUR Yvette d'Anthisnes  
16.07.2015 PRÉVOST Louise veuve HENNUY Marcel d'Anthisnes  
02.08.2015 PIROT Patricia de Tavier  
23.08.2015 PETERS Joseph de Xhos  
04.09.2015 COLLIN Armand veuf de ROME Jacqueline de Hody  
08.09.2015 FOSSION Renée veuve de GRÉGOIRE Abel de Hody

## HORAIRE DE L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Madame Danielle Ponthir, préposée à l'ALE de Tinlot, vous accueille à l'Agence Locale pour l'Emploi d'Anthisnes, le mardi de 8h30 à 12h. – rue de l'Hôtel de Ville 1 à 4160 Anthisnes – 04 383 78 43. L'ALE sera fermée le mardi 29 décembre 2015.

Les offres d'emploi du Forem sont consultables à l'administration communale ou sur le site [www.leforem.be](http://www.leforem.be).

## ECLAIRAGE PUBLIC : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Une équipe de l'Association Liégeoise d'Electricité procède à l'entretien de l'éclairage public dans le courant de la 1<sup>re</sup>, 10<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup>, 34<sup>e</sup> et 43<sup>e</sup> semaine de chaque année. Afin de les aider dans cette tâche, un préposé de la commune effectue un relevé, en soirée, dans le courant de la semaine qui précède cette opération.

Toutefois, tout renseignement communiqué par la population est le bienvenu au numéro de téléphone communal 04 383 67 17. Il vous sera alors demandé le nom de la rue, le numéro du bâtiment le plus proche et le numéro figurant sur le poteau.

## PRENDRE SON BILLET DE TRAIN, COMMENT ÇA MARCHE ?

Chaque gare SNCB est équipée d'au moins un automate où les voyageurs peuvent acheter un titre de transport et le payer en espèce ou avec des cartes de paiements. Vous pouvez découvrir les films tutoriels et qui se trouvent sur le site Internet : [www.belgianrail.be/fr/service-clientele/points-de-vente/acheter-billet-a-l-automate.aspx](http://www.belgianrail.be/fr/service-clientele/points-de-vente/acheter-billet-a-l-automate.aspx).

Ces films décrivent comment utiliser un automate pour acheter un billet standard, un billet senior et une B-Excursion. On y voit également comment faire pour prolonger un abonnement.



L'ASBL Avouerie d'Anthisnes – Maison des Associations prend en charge la collecte des informations destinées à la réalisation du présent agenda et à celui du site Internet de la commune. Une sélection de celui-ci est diffusée vers les agendas touristiques de la Maison du Tourisme et de la Fédération du Tourisme provinciale. Nous vous prions dès lors de bien vouloir transmettre vos activités directement via le site [www.madada.be](http://www.madada.be), pour lequel vous avez reçu un login personnel.

Pour toute information complémentaire, contactez l'équipe de la Maison des Associations : 04 383 63 90 – [info@madada.be](mailto:info@madada.be) – [www.madada.be](http://www.madada.be).

**OCTOBRE**

- 10 **Vien: Blind-Test: Acte 5** | Salle Le Val Pierrys | 20h-00h | 5<sup>e</sup> édition du Blind-test | Renaud Dumont 04 – [www.facebook.com/pages/Le-Val-Pierrys-ASBL/143056775](https://www.facebook.com/pages/Le-Val-Pierrys-ASBL/143056775)
- 10 **Hody: Livres objets: laissez-vous mettre en boîte!** | Bibliothèque d'Anthisnes | 15h-17h | Nous invitons les adultes et enfants à partir de 8 ans à participer à un atelier animé par Nancy Pierret, illustratrice de livres pour enfants. | Solange Julien 04 383 77 24
- 18 **Remouchamps: Concert des lauréats 2014-2015** | Centre récréatif de Remouchamps, rue Mar | 11h | Concert produit par l'Académie O.V.A. mettant en évidence les talents des élèves terminant leur formation musicale, de danse ou théâtrale. Ils se verront attribués un prix spécial offert par l'ASBL. | 04 384 60 11 [www.academie-ova.be](http://www.academie-ova.be)
- 24 **Vien – Anthisnes: Souper spectacle Chris Watson au profit du Télévie Anthisnes en chœur** | Salle Le Val Pierrys | 18h30 | Spaghetti bolognaise – dame blanche – café suivi du spectacle de Chris Watson | Annette Dodet 0475 33 2877
- 29 **Anthisnes: Troc de Noël gratuit** | Château de l'Avouerie | Inscriptions: Yolande Huppe 0486 65 92 19 ou Monique Meyer 0474 33 17 19
- 31 **Anthisnes: Samain** | Avouerie d'Anthisnes | 18h30 | Nouvel an celtique – animations – banquet – concerts | Eric Hendrixx 04 383 63 90 – [info@avouerie.be](mailto:info@avouerie.be) – [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)

**NOVEMBRE**

- 06 **Anthisnes: Atelier Zythologie** | Avouerie d'Anthisnes | 18h30 | Thème: les ingrédients – la levure | Eric Hendrixx 04 383 63 90 – [info@avouerie.be](mailto:info@avouerie.be) – [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)
- 07 **Vien: Compostage** | site des Pierrys | 10h-12h | M. Evans | Premier échevin | 0476 844 315 – [michel.evans@anthisnes.be](mailto:michel.evans@anthisnes.be)
- 08 **Vien: Saveurs et Bien-être** | Val Pierrys | Artisans locaux. Bien-être, relaxation, produits de bouche,... à découvrir. | [val.pierrys@gmail.com](mailto:val.pierrys@gmail.com) – <http://levalpierrys.over-blog.com/>
- 14 **Anthisnes: Théâtre Si dj'aveûs sèpou!** | Salle communale | 20h | Treûs akes po s'rire malåde. De Christian Dericke – Adaptation en wallon liégeois de Jean Thoune | Réservation: A. Mahy 04 383 73 08 – M. Résimont 0475 646 497
- 21 **Anthisnes: Théâtre Si dj'aveûs sèpou!** | Salle communale | 20h | Treûs akes po s'rire malåde. De Christian Dericke – Adaptation en wallon liégeois de Jean Thoune | Réservation: A. Mahy 04 383 73 08 – M. Résimont 0475 646 497
- 28 **Vien: Distribution d'arbres** | Place J. Legros | 10-12h | M. Evans | Premier échevin | 0476 844 315 – [michel.evans@anthisnes.be](mailto:michel.evans@anthisnes.be)

**DECEMBRE**

- 04 **Anthisnes: Soirée jeux de plateaux** | Avouerie d'Anthisnes | 18h30 | Thème: Futuriste | Eric Hendrixx 04 383 63 90 – [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)
- 12-13 **Anthisnes: Marché de Noël** | Avouerie d'Anthisnes | 14h | Marché artisanal: articles cadeaux – décorations de Noël, artisanat d'art – œuvres artistiques – bar et petite restauration | Eric Hendrixx 04 383 63 90 – [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)
- 13 **Anthisnes: Petit déjeuner de Noël au profit du Télévie Anthisnes en chœur** | Devant le Stock Américain | 8h30 | Traditionnel petit déjeuner de Noël | Annette Dodet 0475 332 877



**LES JEUDIS DU PLAN DE COHÉSION**

Depuis quelques mois, le plan de cohésion sociale réunit une fois par mois tous ceux qui désirent briser la solitude au local *Al Fontaine*. Ensemble, une vingtaine de personnes déjà programment des activités diversifiées (promenade, cinéma à Poulseur, repas convivial,...). Cela vous intéresse? Téléphonnez sans tarder à Mélody ou Marilyse au 0473 871 177

## DE SEPTEMBRE À JUIN

### Les lundis

Anthisnes: **Formation musicale F1 (7 ans et +)** | Ecole Communale | 16h-16h50 | M<sup>me</sup> Monseur 04 384 60 11

Anthisnes: **Formation musicale F2** | Ecole Communale | 16h50-17h40 | M<sup>me</sup> Monseur 04 384 60 11

Anthisnes: **Cours d'Anglais UF3** | Ecole Communale | 18h-21h | Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes | Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 [info@promsoc-stgeorges.be](mailto:info@promsoc-stgeorges.be) – [www.promsoc-stgeorges.be](http://www.promsoc-stgeorges.be)

Anthisnes: **Cours de Didgeridoo** | Avouerie | 16h-18h30 | (cours particuliers ou collectifs possible à d'autres horaires et d'autres jours) | F. Pillonetto 04 223 01 90 – [franckphones@gmail.com](mailto:franckphones@gmail.com)

Anthisnes: **Art plastiques** | Al Fontaine | 16h30-17h30 | 6-12 ans – Atelier 2D dessin, peinture, illustration, BD, écriture de petites histoires, petits livres etc | N. Pierret 0497 57 11 81

Anthisnes: **Réunion Vie féminine** | Local de l'église | 13h30-16h | M<sup>me</sup> Piroton 04 371 50 23

Limont: **Psychomotricité parents/enfants (18 mois – 2 ans 1/2)** | Ecole Communale | 16h30 – 17h15 | A. Attout 0490 457 949 | Sanchez 0471 542 799

Villers-aux-Tours: **Atelier musical** | Ecole communale | 16h15 | Atelier collectif chant et rythme | C. Goldfarb 0496 281 032 | A. Donatucci 0473 251 600

### Les mardis

Anthisnes: **Badminton** (10-12 ans) | Salle communale | 17h15 – 18h45 | R. Motkin 0472 53 20 09

Anthisnes: **Cours d'anglais UF1** | Ecole communale | 18h-21h | Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes | secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – [info@promsoc-stgeorges.be](mailto:info@promsoc-stgeorges.be) – [www.promsoc-stgeorges.be](http://www.promsoc-stgeorges.be)

Anthisnes: **Badminton (6-9 ans)** | Salle communale | 15h45-17h15 | R. Motkin 0472 53 20 09

Limont: **Danse (enfants classique IV)** | Ecole communale | 17h30-18h30 | F. Jurdan 0485 43 00 07 – [condrozdanse@hotmail.be](mailto:condrozdanse@hotmail.be)

Limont: **Danse (Adultes classique moyens)** | Ecole Communale | 18h30 – 20h | F. Jurdan 0485 430 007 – [condrozdanse@hotmail.be](mailto:condrozdanse@hotmail.be)

Limont: **Danse (Adultes base)** | Ecole Communale | 20h-21h | F. Jurdan 0485 430 007 – [condrozdanse@hotmail.be](mailto:condrozdanse@hotmail.be)

Tavier: **Arts plastiques** | Maison de l'Enfance | 16h30-17h30 | Atelier 3D – sculpture, modelage de la terre, papier mâché, assemblages, bricolages etc... | N. Pierret 0497 571 181

Vien: **Tennis de table** | Salle du Val Pierrys | 18h30 | Débutants et séniors | M. Ledent 0473 334 116

### Un mardi sur deux

Villers-Aux-Tours: **Ateliers de calligraphie** | rue Saint Donat 30 | 14h-16h | Initiation et perfectionnement | V. Halin 0479 677 644 [valerie.halin@skynet.be](mailto:valerie.halin@skynet.be) – [www.arttherapie.be](http://www.arttherapie.be)

### Les mercredis

Anthisnes: **Cours de piano** | 13h-15h30 | Académie O.V.A. | G. Baptiste 04 384 60 11

Anthisnes: **Football entraînement jeunes** | RSCA | 17h30 | J.-L. Halart 0474 22 77 01 [secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com](mailto:secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com)

Hody: **ZUMBA ados/adultes** | Li Hody's | 19h30-20h30 | C. Latour 0476 75 38 40

Hody: **Atelier A te lire** | Bibliothèque d'Anthisnes | 18h-20h | Lecture musicale et balade en poésie – *Parce que bien lire la poésie, c'est déjà devenir poète* | Franck Pillonetto 04 223 01 90 [franckphones@gmail.com](mailto:franckphones@gmail.com)

Lagrange: **Atelier coupe-couture** | Maison de village | Manuela Tarabella 0473 401 402

Limont: **Danse (enfants classique I & II)** | Ecole communale | 15h-16h | F. Jurdan 0485 43 00 07 [condrozdanse@hotmail.be](mailto:condrozdanse@hotmail.be)

Limont: **Danse (Enfants classique III)** | Ecole Communale | 16h-17h | F. Jurdan 0485 430 007 [condrozdanse@hotmail.be](mailto:condrozdanse@hotmail.be)

Limont: **Danse (Adultes Jazz moyens)** | Ecole Communale | 19h-20h15 | F. Jurdan 0485 430 007 [condrozdanse@hotmail.be](mailto:condrozdanse@hotmail.be)

Ouffet: **Cours d'anglais UF2 et 5** | 18h-21h | Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes | secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 [info@promsoc-stgeorges.be](mailto:info@promsoc-stgeorges.be) – [www.promsoc-stgeorges.be](http://www.promsoc-stgeorges.be)

Tavier: **L'Eveil accueille les 3-12 ans** | Maison de l'enfance | 12h – 18h | Passage du car à midi dans les écoles de la commune | 04 383 67 93

Vien: **Gymnastique (Maternelles)** | Salle du Val Pierrys | 16h-17h | C. Guilmot 0473 618 100

Vien: **Gymnastique (Primaires)** | Salle Val Pierrys | 17h15-18h15 | C. Guilmot 0473 618 100

Vien: **Gymnastique (Adultes)** | Salle Val Pierrys | 18h30-20h | C. Guilmot 0473 618 100

### Les derniers mercredis du mois

Anthisnes: **Gôûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthisnes** | Salle communale d'Anthisnes | 14h – 18h | Amicale des 3x20 | Christiane Rixhon 04 383 64 91 | 0474 747 577

### Les jeudis

Anthisnes: **Atelier Théâtre (12-16 ans)** | Salle communale | 18h-20h | Théâtre universitaire de Liège 04 366 52 95 – [www.turlg.be](http://www.turlg.be)

Anthisnes: **Cours d'anglais UF3** | Ecole communale | 18h-21h | Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes | Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 [info@promsoc-stgeorges.be](mailto:info@promsoc-stgeorges.be) [www.promsoc-stgeorges.be](http://www.promsoc-stgeorges.be)

Anthisnes: **Atelier Théâtre (6-11 ans)** | Salle communale | 16h-18h | Théâtre universitaire de Liège 04 366 52 95 <http://turlg.be>

Anthisnes: **Chorale La Choranthisnes** | Château de l'Avouerie | 18h30 | Femmes Prévoyantes Socialistes en col. avec Avouerie d'Anthisnes ASBL | Bernadette Cleuren 04 383 62 90 [info@avouerie.be](mailto:info@avouerie.be) – [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)

Hody: **Permanences informatiques et Internet** | Bibliothèque d'Anthisnes | 15h30 à 19h | Gratuit | Solange Julien 04 383 77 24 [bibliotheque@anthisnes.be](mailto:bibliotheque@anthisnes.be)

Vien: **Pétanque** | rue de la libération | 19h30 | Pour tou(te)s | La Boule Anthisnoise 04 383 62 32

### Les vendredis

Anthisnes: **Football entraînement jeunes** | RSCA | 17h30 | J.-L. Halart 0474 22 77 01 [secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com](mailto:secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com)

Anthisnes: **Formation musicale** | Ecole communale | 16h-17h40 | M<sup>me</sup> Monseur 04 384 60 11

Limont: **Danse – Funk/pop (8-11 ans)** | Ecole communale | 18h30 – 19h30 | Céline Latour 0476 753 840

Limont: **Danse – Funk/pop (12-15 ans G1)** | Ecole Communale | 19h30 – 20h30 | Céline Latour 0476 753 840

Limont: **Danse – Funk/pop (12-15 ans G2)** | Ecole Communale | 21h – 22h | Céline Latour 0476 753 840

Limont: **Danse – Funk/pop (5 – 7ans)** | Ecole communale | 17h30-18h30 | Céline Latour 0476 75 38 40

### Les premiers vendredis du mois

Anthisnes: **Soirée jeux de plateau** | Avouerie d'Anthisnes | 18h-24h | 1 mois sur deux en alternance avec les soirées zythologie | Frédéric Schenk 04 383 63 90 [frederic@avouerie.be](mailto:frederic@avouerie.be) [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)

Anthisnes: **Les soirées zythologie de l'Avouerie** | Avouerie d'Anthisnes | 18h30 | 1 mois sur deux en alternance avec les soirées jeux | Eric Hendrixx 0498 87 99 70 [eric@avouerie.be](mailto:eric@avouerie.be) [www.avouerie.be](http://www.avouerie.be)

### Les samedis

Anthisnes: **Patro** | Place d'Anthisnes | 14h-17h | C. Clinquart 0477 03 11 91 [www.patro-tavier.be](http://www.patro-tavier.be)

Anthisnes: **Football match** | RSCA | J.- L. Halart 0474 22 77 01 [secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com](mailto:secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com)

Lagrange: **Cours de Yoga** | Maison de village | 10h-11h | M<sup>me</sup> C. Richelot 0477 411 857

Limont: **Danse** | Ecole communale | 10h-15h | F. Jurdan 0485 43 00 07 [condrozdanse@hotmail.be](mailto:condrozdanse@hotmail.be)

Tavier: **Club d'échecs** | Maison de l'Enfance | 9h30-12h30 | J. Cultiaux 04 383 65 11 [echecanthisnes@hotmail.com](mailto:echecanthisnes@hotmail.com)

### Les premiers samedis du mois

Anthisnes: **Heure du livre** | Bibliothèque d'Anthisnes | 10h-11h30 | dès 5 ans | La bibliothèque 04 383 77 24 [bibliotheque@anthisnes.be](mailto:bibliotheque@anthisnes.be)

Hody: **Club de lecture pour adolescents** | Bibliothèque d'Anthisnes | 15h à 17h | Gratuit | Justine Dewez 04 383 77 24

### Un samedi sur deux

Villers-aux-Tours: **Ateliers de calligraphie** | rue Saint Donat, 30 | 14h-16h | Initiation et perfectionnement | V. Halin 0479 677 644 [valerie.halin@skynet.be](mailto:valerie.halin@skynet.be) – [www.calligraphie.be](http://www.calligraphie.be)

### Les dimanches

Anthisnes: **Football adulte** | RSCA | J. – L. Halart 0474 22 77 01 [secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com](mailto:secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com)